



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2025/11/24/1 portant sur

**L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2025**

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 24 novembre 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes.**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA.

Madame Marie-Laure MALLEZ pour le Cabinet TRINTIGNAC et Monsieur Cyrille VERRIERE pour le Cabinet AUDITMED, **Commissaires aux comptes.**

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorière Adjointe et BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

38 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques.**



ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Mesdames GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente et LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, CHAUMIER Eric, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, LAYLY Eric, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, PALLANCA Charles, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, THEIS James, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BILLARD Philippe, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MANZI Nicolas, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



VU

- ▶ Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

CONSIDERANT

- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- ✚ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2025 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 17 novembre 2025, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 24 novembre 2025.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 61 **Nombre de départs 0**
Nombre de participants au vote : 38 (*quorum : 31, atteint*)
Nombre de votes exprimés : 32

Abstention : 6 **Contre : 0** **Pour : 32**

Nice, le 24 novembre 2025

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO